

RAYMOND JAMES®

Raymond James se classe parmi les 100 meilleurs employeurs du Canada

Raymond James figure au palmarès 2016 des 100 meilleurs employeurs du Canada. Ce concours annuel d'envergure nationale récompense depuis maintenant 16 ans les entreprises qui se hissent au sommet de leur industrie en offrant des conditions de travail exceptionnelles à leurs employés.

« Nous croyons que notre firme est unique. Nous arrivons à nous démarquer car nous adhérons pleinement à nos valeurs fondamentales – intégrité, indépendance et prudence –, toutes centrées sur une approche résolument orientée vers le client, a souligné Paul Allison, président et chef de la direction de Raymond James Ltée. C'est fascinant de constater à quel point nos employés se surpassent constamment pour tenter de créer un monde meilleur – tant à l'échelle communautaire, nationale et internationale –, non seulement sur le plan financier, mais aussi au moyen de leurs actions bénévoles. »

Depuis la première édition, les employeurs sont évalués par les rédacteurs du palmarès des 100 meilleurs employeurs du Canada selon les huit mêmes critères : (1) milieu de travail physique; (2) atmosphère de travail et climat social; (3) avantages sociaux (santé et famille) et financiers; (4) vacances et congés; (5) communications avec les employés; (6) gestion du rendement; (7) formation et perfectionnement; (8) implication dans la communauté. Des comparaisons sont établies entre les employeurs d'un même secteur d'activité afin de déterminer ceux qui offrent les programmes et avantages sociaux les plus novateurs.

[Cliquez ici pour lire le communiqué de presse des 100 meilleurs employeurs du Canada.](#)

[Cliquez ici pour lire l'annonce dans le magazine publié dans The Globe and Mail.](#)

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
Peter Kahnert, vice-président principal, Communications de l'entreprise et marketing
(416) 777-7052
peter.kahnert@raymondjames.ca